



# Sorbs



**Date de convocation** : Lundi 16 Janvier 2023

**Date d'affichage** : Lundi 16 Janvier 2023

**Présents** : Mmes Bonnet Micheline – Frontin Claudine – Viala Malory et Mrs Camplo Ludovic – Cauvas Sébastien – Ollier Eric – Randon Christian

### Ordre du jour :

- Délibération coupe ONF
- Demande location terrain communal
- Questions diverses :
  - Plan communal de sauvegarde
  - Plan canicule
  - Fond vert
- Suivi des dossiers en cours

Ouverture séance 10H20

Secrétaire de séance : Micheline Bonnet et Malory Viala

Le Maire fait lecture du procès-verbal de la séance du Dimanche 18 Décembre 2022.  
Après échanges sur certains points le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### ONF et affouage :

Mr le Maire rappelle que l'ONF est en charge de la gestion de la forêt communale de Sorbs. Le document précisant les modalités d'emménagement prévoit pour 2023 une coupe de balivage de treillis sur la parcelle 4, pour une superficie de 9,9 ha, limitée au sud par la route du Camp d'Alton, au nord, par le sotch de Robert.

Il est nécessaire de délibérer afin que le bois résultant de cette coupe puisse être mis en vente par appel d'offre sous l'égide de l'ONF.

Suite aux différentes questions et réserves sur l'opportunité de la coupe, le maire propose de reporter la délibération et inviter notre correspondant ONF, Mr Carette afin qu'il puisse répondre aux différentes interrogations et nous conduire sur site.

Par ailleurs, Mr le Maire informe qu'il a interrogé Mr Carette aux fins que les habitants de la commune qui le souhaitent puissent bénéficier d'une partie de cette coupe. Lors de la visite de Mr Carette les différentes options possibles nous seront présentées.

### Demande de location terrain communal :

Par courrier du 22/12/22 adressé au conseil municipal, Mr Deloustal Alexis demande un rdv pour une demande de location d'une parcelle communale (parcelle AH 108) à Latude, sur laquelle il souhaiterait y installer deux serres tunnels : une réservée à l'élevage, l'autre pour le stockage, aux fins de parfaire son installation en agriculture biologique en tant que jeune agriculteur.

Mr le Maire demande, conformément à la sollicitation de Mr Deloustal, que celui-ci soit reçu afin d'entendre le projet de Mr Alexis Deloustal et de lui apporter un éventuel soutien faisant référence aux engagements de la commune relatif à l'importance accordée au pastoralisme et aux éleveurs.

Malgré l'insistance de Mr le Maire, la majorité des conseillers municipaux n'ont pas souhaité que soit reçu Mr Alexis Deloustal, n'étant pas favorable à la location de cette parcelle, estimant que le terrain visé était trop proche des habitations.

Mr le maire demande de mettre au vote la demande de location par Mr Deloustal Alexis de la parcelle AH108.

La majorité des conseillers municipaux souhaitent quant à eux mettre au vote : « Est on oui ou non d'accord pour que la Mairie mette en location cette parcelle ? »

6 voix contre, pour motif de proximité avec les habitations (dont une sous réserve que la distance des serres soit effectivement inférieure à 50m.)

1 voix pour, au motif de ne pas fermer la possibilité de location avant échange avec l'intéressé.

Le conseil municipal mandate Mme Malory Viala, Micheline Bonnet, Eric Ollier pour rencontrer Mr Alexis Deloustal afin de lui signifier les raisons du refus.

### Plan communal de sauvegarde :

Mme Frontin expose la nécessité d'actualiser le plan communal de sauvegarde en s'appuyant sur le logiciel Predict mis à notre disposition par la communauté de commune.

Mme Frontin se propose pour cette mission.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, confie à Mme Frontin cette mission.

Mme Frontin dans le prolongement de la Loi Matras se propose de travailler sur la constitution d'une réserve citoyenne pour pallier à d'éventuelles urgence en lien avec le plan de sauvegarde.

Le conseil municipal valide cette proposition.

### Plan canicule :

Mme Frontin informe de l'implication du CIAS dans le plan canicule. Celui-ci sollicite notre coopération afin de répertorier les personnes vulnérables de notre commune et constituer un registre des personnes vulnérables. Mme Frontin déléguée au CIAS va suivre ce dossier.

### Fond vert :

Il s'agit d'un nouveau fond d'accélération de la transition écologique des territoires. Notre dossier de rénovation énergétique du bâtiment municipal entre désormais sous couvert de cette ligne crédit :

Axe 1 : rénovation environnementale (dont rénovation thermique, éclairage public, ...)

Axe 2 : adaptation au changement climatique (prévention eau et incendie, renaturation des villes et villages)

Axe 3 : amélioration du cadre de vie (concilie activités humaines et préservation de son environnement naturel)

Le dépôt des dossiers sur démarche simplifié sera possible courant janvier. (Voir circulaire ci-joint)

- Support de plaque pour le sentier Smart Flore suivi par Micheline Bonnet
- Journée du 15 Avril : Chaque membre du CM est appelé à s'impliquer dans chaque animation proposée
- Animation de la journée avec un groupe occitan, coût 400 euros : validé  
(Voir tableau des animation prévue ci-joint)  
Suivi Christian Randon, Claudine Frontin, Linette Benezech, Malory Viala)

PLUI :

Amandine Planté a enregistré et reçu 2 des 3 personnes ayant déposé une demande de zone Stecal sur leurs propriétés.

La Communauté des Communes proposera une réunion d'information publique fin Mars et le service urbanisme tiendra une permanence en mairie afin de recevoir les habitants qui le souhaitent.  
Suivi : Eric Ollier

Chemins communaux :

Contactez les entreprises pour les devis.  
Suivi : Claudine Frontin et Sébastien Cauvas.

